

Accident de la route à Bifoun...

Le conducteur du bus s'en tire avec les deux jambes fracturées

AEE
Libreville/Gabon

Un accident de la voie publique est survenu dimanche dernier, vers 21 heures, entre un bus de la Société gabonaise de transport (Sogatra) et un grumier, sur l'axe Bifoun-Kango. Le conducteur de l'autocar, qui se trouvait seul, en voulant éviter un semi-remorque, s'est dirigé tout droit sur un grumier en stationnement. Il s'en est sorti avec les deux jambes cassées et une fracture à la mâchoire. Pris en charge au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (Chuo), ses jours ne sont pas en danger.

BERANGER Moussy Pongui, conducteur d'un bus de la Société gabonaise de transport (Sogatra), a frôlé la mort, dans la nuit de dimanche sur l'axe Bifoun-Kango. Exerçant sur la desserte Libreville-Kango-Bifoun, ce dernier, après avoir déchargé une première partie de ses passagers à Kango, va déposer le reste à Bifoun,



Photo : DR

Les dégâts matériels ont été importants.

avant de tenter de rallier à nouveau le chef-lieu du département du Komo, où il était censé attendre jusqu'au lendemain matin, avant de repartir sur Bifoun pour embrquer les clients devant se rendre à Libreville. Ce fut là, malheureusement pour Béranger Moussy Pongui, le voyage de trop qu'il ne fallait pas effectuer. En effet, indique un responsable de la société rencontré hier, il est approximativement 21 heures lorsque le conducteur, qui vient à peine de

quitter Bifoun, se retrouve subitement face à un semi-remorque roulant à vive allure dans le sens opposé. En voulant l'éviter, explique notre source, l'employé de la Sogatra se serait alors rattrapé vers la gauche, pour espérer laisser passer le semi-remorque qui aurait pris en otage sa trajectoire. Mais c'était, hélas, sans s'apercevoir que sur ce côté se trouvait aussi, en stationnement, un camion chargé de grumes. Le bus aurait de ce fait percuté de plein fouet les billes de bois, qui ont



Photo : DR

L'état du bus après l'accident.

d'ailleurs détruit la cabine du transporteur. Sonné et inconscient, M. Moussy a été sorti du bus par les secouristes, puis acheminé sur Libreville dans une ambulance, avant d'être admis en soins intensifs au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (Chuo). Et si son diagnostic vital n'est nullement engagé, le personnel médical fait cependant état de deux jambes et de la mâchoire fracturées. Les blouses blanches veulent toutefois se montrer moins alarmistes, en sou-

lignant qu'avec la rééducation, l'accidenté pourra retrouver la mobilité de ses membres, d'ici six à sept mois. Toute chose qui constitue une bonne nouvelle pour les responsables de la Sogatra, qui indiquent que Béranger Moussy Pongui est un chauffeur professionnel et expérimenté. Il ferait même partie des meilleurs agents de la société. Il reste qu'au regard de l'heure de l'accident, puis de celle du départ du bus de la localité de Bifoun pour tenter de rallier la commune de Kango, il

semble que les mesures prises dernièrement par le gouvernement visant à interdire les voyages de nuit aux transporteurs routiers ne sont pas observées par la Sogatra. Une exception aurait-elle été accordée à cette entreprise de transport public ? De plus, pourquoi soumettre le conducteur à autant de risques et de fatigue inutiles, alors qu'il aurait pu simplement passer la nuit à Bifoun, et attendre d'embarquer ses passagers au petit matin, avant de regagner Libreville ?

... et à Ekouk

Quatre blessés au cours d'une collision

AEE
Libreville/Gabon

CONTRAIREMENT à une rumeur persistante sur la survenue d'un accident à Ekouk, attribué à la Société gabonaise de transport (Sogatra) et faisant état de

nombreuses pertes en vie humaine, il n'en est rien, en réalité. Il s'agit plutôt d'un accident entre deux véhicules de type Toyota Carina, à bord desquels se trouvaient deux occupants dans chacun d'eux. Et qui sont, dans la nuit de dimanche à lundi dernier, vers 3 heures du matin, en-

trés en collision, occasionnant ainsi des blessés légers et des dégâts matériels importants. Les quatre blessés, secourus par les habitants d'Ekouk, ont immédiatement été conduits au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (Chuo), pour y subir des

soins médicaux. Parmi les occupants des véhicules, il y avait trois Gabonais dont l'un touché au niveau du bras gauche, tandis que les deux autres présentaient quelques hématomes sur les visages et aux pieds. La quatrième victime, un ressortissant mauritanien, s'est retrouvé avec la

jambe gauche fracturée. A notre passage hier au Chuo, il s'y trouvait encore, mais n'a pu être interrogé du fait qu'il se reposait. Les autres accidentés ont dû regagner leur domicile plus tôt, mardi dernier. Grâce aux traitements administrés, a indiqué une source médicale, le Mauri-

tanien devrait lui aussi bientôt rentrer chez lui. Les causes exactes de l'accident demeuraient jusque-là inconnues. Mais selon certaines sources concordantes, il pourrait s'agir d'une défaillance mécanique imputée à l'un des véhicules accidentés.

Lutte antidrogue à Ntoum

Le dealer dissimulait le cannabis dans la chambre de sa mère

AEE
Libreville/Gabon

La section de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de Ntoum a mis la main, lundi dernier au quartier Alarmitang, sur un dealer présumé de cannabis, Paul-Marie Misso M'endamane. Ce Gabonais de 29 ans, reconnu comme l'un des principaux fournisseurs de la ville de Ntoum en chanvre indien, a pour point de ravitaillement, la frontière Gabon-Guinée Equatoriale, par Medouneu. Lors de la perquisition de son domicile, qu'il partage avec sa mère, près de 15 kilos de ce produit prohibé ont été découverts dans la chambre de sa génitrice, dissimulé dans un fût.

APRÈS une longue enquête de près de deux mois, c'est finalement lundi dernier que le dealer présumé de cannabis, Paul-Marie Misso



Photo : AEE

Paul-Marie Misso M'endamane tenant entre ses mains...

M'endamane, a été interpellé par la section de l'Office central de lutte anti-drogue (Oclad) de Ntoum. Ce Gabonais de 29 ans, bien que méconnu du fichier judiciaire gabonais, s'est, dit-on, fait une renommée de parrain de la drogue dans le chef-lieu du département du Komomondah, en l'espace de quelques mois. Avec pour point de ravitaillement la frontière Gabon-Guinée Equatoriale,

par Medouneu, Paul Marie Misso M'endamane confie que depuis le lancement de son activité, il est aidé par un de ses locataires, un ressortissant équato-guinéen, qui lui aurait montré ce réseau. Ce sont, au total 15 kilos de chanvre indien, d'une valeur marchande estimée à 1 456 000 francs, qui ont donc été retrouvés dissimulés dans un fût en plastique de couleur bleue, dans un coin de la chambre de sa mère.



Photo : AEE

... les boîtes de chanvre retrouvées dans un fût de la chambre de sa génitrice.

De source judiciaire, cette arrestation est le fruit d'une parfaite collaboration entre des personnes de bonne foi et les agents de l'Oclad. En effet, à travers plusieurs informations remontées jusqu'à eux, sur l'activité illicite qu'exerçait Paul-Marie Misso M'endamane, des enquêtes ont été menées afin de vérifier ladite information. Il en ressortira que les renseignements en question se révéleront

vrais, à travers certains indices découverts par les agents de l'Oclad. Il fallait donc mettre en place une véritable stratégie qui permettrait d'appréhender le dealer. Chose pas du tout aisée pour les policiers, à cause de ses nombreuses migrations. Mais c'était sans compter avec la détermination des policiers qui vont, après plusieurs jours de planque dans son périmètre, réussir à l'interpellé à la mi-journée, à

son domicile. Sur lui, aucune trace de cannabis. Même à l'intérieur de la maison, pourtant fouillée de fond en comble, pas une seule trace de cette herbe ne sera trouvée. Mais le dernier flair va amener les policiers à se diriger vers la chambre de la mère. Une fois à l'intérieur de la pièce, ils remarquent un fût bleu, dans lequel se trouve le cannabis. Paul-Marie Misso M'endamane, sans se faire prier, va alors avouer avoir planqué le produit dans la chambre de sa mère à l'insu de cette dernière pour, dit-il, tromper la vigilance des agents, sur lesquels il dit avoir eu des infos au sujet de sa probable arrestation. Et puisque ce qu'il redoutait lui est finalement arrivé, le mis en cause a aussitôt été transféré à la direction générale de l'Oclad, qui devrait le présenter devant le parquet de Libreville ce vendredi.